



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MPP
MÉDIATHÈQUE
DU PATRIMOINE ET DE LA PHOTOGRAPHIE



DONATION MICHAEL KENNA **DOSSIER DE PRESSE**

Paris — novembre 2022



Pont des Arts, étude 1, Paris, 1987
©Michael Kenna

Le photographe Michael Kenna fait don de son œuvre à la France.

Le photographe de renommée internationale Michael Kenna fait don, par convention notariée signée le 10 novembre 2022, de l'intégralité de son œuvre photographique à l'État français. Elle sera conservée par la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP) au fort de Saint-Cyr à Montigny-le-Bretonneux (Yvelines).

La ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, en a fait l'annonce durant Paris Photo. Elle le remercie de cette donation exceptionnelle et lui témoigne de « l'immense gratitude de notre pays qui s'engage à conserver et valoriser son œuvre dans les meilleures conditions qui soient. L'entrée d'un tel fonds dans nos collections publiques françaises est un élément de fierté nationale. Elle conforte le dynamisme et le rayonnement de la France dans le domaine de la photographie ». La ministre a souhaité honorer Michael Kenna en l'élevant au rang d'officier dans l'ordre des Arts et des Lettres et en lui remettant ses insignes dans le cadre de Paris Photo.

La donation

La nouvelle donation porte sur l'ensemble de l'œuvre du photographe.

Elle comprend 3683 tirages originaux réalisés dans 43 pays différents, les négatifs et les numérisations correspondant à ces tirages, 175000 autres négatifs accompagnés des planches contact correspondantes, 6422 tirages de travail des années 1983-2000, 1280 tirages Polaroid, les catalogues imprimés sur son œuvre et toutes les archives relatives à son activité artistique depuis 50 ans. Elle s'accompagne des droits de production et de représentation des images.

Cette donation d'une grande richesse permet l'entrée dans les collections publiques nationales du fonds d'un photographe anglo-saxon bénéficiant d'une grande reconnaissance internationale et confirme le dynamisme et le rayonnement des institutions culturelles françaises dans le domaine de la photographie.

3 683
tirages
gélatino-argentiques

179 000
négatifs

6 422
tirages de travail

1 280
tirages Polaroid

toutes
ses archives de travail
et ses publications

Michael Kenna

Michael Kenna est né en 1953 à Widnes (Lancashire). De 1972 à 1976, il étudie la photographie au London College of Printing. Tout en réalisant des travaux de commande au début de sa carrière, il entreprend une œuvre personnelle essentiellement consacrée au paysage. À la fin des années 1970, il s'installe à San Francisco, déménage ensuite à Portland (Oregon), puis à Seattle (Washington) où il demeure actuellement.

Il construit son œuvre par grands chapitres et ses projets, prévus sur le long terme, peuvent demander des allers-retours vers des lieux connus qu'il explore inlassablement pendant des années. Son travail sur les camps de concentration, dont il a fait don à la France en 2000, l'a mené pendant plus de dix ans sur les emplacements de tous les anciens camps nazis.

À l'écart des phénomènes de mode aussi bien que du dogmatisme esthétique, il a construit un corpus centré sur l'interaction entre les paysages naturels et les paysages où l'homme a laissé des traces. Ses photographies sont souvent faites à l'aube ou au crépuscule, dans la brume ou le brouillard. Il apprécie les temps de pose longs, qui lui permettent de capturer une autre réalité que celle qui s'offre au premier regard, révélant des effets de lumière et des phénomènes atmosphériques.

Michael Kenna travaille en argentique et réalise lui-même tous ses tirages, dans la lignée de Ruth Bernhard (1905-2006), photographe connue pour ses études de nus et ses natures mortes, dont il a été l'assistant pendant plus de dix ans au début de sa carrière. Grâce à son travail dans la chambre noire, il façonne ses tirages comme un artisan au contact de la matière, en jouant sur les textures et les contrastes.



© Matteo Colla



Frozen Fountain, Belle Isle, Détroit (Michigan), 1994
©Michael Kenna

Bibliographie sélective

Trees, avec des textes de Françoise Reynaud, sortira en novembre aux éditions Skira.

Parmi une centaine de titres différents, relevons par exemple :

- *Il Fiume Po*, textes de Sandro Parmiggiani, Italie, 2020.
- *Buddha*, textes de Jens-Uwe Hartmann, Gudrun Melzer et Michael Kenna, Allemagne, 2020.
- *Beyond Architecture*, textes d'Yvonne Meyer-Lohr, Allemagne, 2019.
- *A 45 Year Odyssey*, textes de Michael Kenna, Japon, 2018.
- *One Sunday in Beijing*, textes de Pierre Bessard et Fabien Ribéry, France, 2018.
- *Confessionali. Reggio Emilia 2007-2016*, textes de Tiziano Ghirelli, Michael Kenna, Luciano Manicardi et Sandro Parmiggiani, Italie, 2016.
- *Forms of Japan*, textes d'Yvonne Meyer-Lohr et Michael Kenna, Allemagne, 2015.
- *France*, texte de Jean Claude Lemagny, États-Unis, 2014.
- *Images of the Seven Days*, textes de Pierre Bonhomme, Ferdinando Scianna et Sandro Parmiggiani, éditions en anglais et en italien, 2010.
- *Michael Kenna Retrospective*, textes de Bruno Racine et Anne Biroleau, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2009.
- *Mont St. Michel*, textes de Michael Kenna, États-Unis, 2007.
- *Hokkaido*, textes de Daido Moriyama, 1^{re} éd. en anglais et en japonais, 2006.
- *Retrospective Two*, textes d'Anne W. Tucker, États-Unis, 2004.
- *Japan*, textes de Kohtaro Iizawa, éditions en anglais et en japonais, 2002.
- *L'Impossible Oubli*, textes de Pierre Borhan et Clément Chéroux, éditions en français et en anglais, 2001.
- *Night Work*, textes de Debra Klochko, Bill Jay, Tim Baskerville et Michael Kenna, États-Unis, 2000.
- *Monique's Kindergarten*, textes de John Bloom et Monique Grund 1^{re} éd., États-Unis, 1997.
- *Le Notre's Gardens*, textes d'Eric T. Haskell, 1^{re} éd., États-Unis, 1997.
- *The Rouge*, textes d'Ellen Sharp et Lee R. Kollins, 1^{re} éd., États-Unis, 1995.
- *A Twenty Year Retrospective*, textes de Ruth Bernhard et Peter C. Bunnell, 1^{re} éd., Japon, 1994.

Expositions

L'œuvre de Michael Kenna a fait l'objet de plus de 500 expositions monographiques dans le monde, dont près de 40 en France.

On peut citer les Rencontres d'Arles (1985), le musée Nicéphore Niépce à Chalon-sur-Saône (1995), le Château d'Eau à Toulouse (2003), la Bibliothèque nationale de France (2009), le musée Carnavalet à Paris (2014) et le musée des beaux-arts de Nancy (2015).

Son travail sur la France est actuellement exposé au château de Rambouillet (Yvelines) jusqu'au 9 janvier 2023, sous les auspices du Centre des Monuments nationaux (CMN).

L'exposition *Arbres / Trees* ouvrira ses portes le 19 novembre 2022 au château de Chaumont-sur-Loire (Loir-et-Cher).

Présence dans les collections

Michael Kenna est présent dans les collections de plus d'une centaine d'institutions à travers le monde.

On le trouve par exemple au Victoria and Albert Museum à Londres (Grande-Bretagne), à l'Art Institute of Chicago, au Center for Creative Photography à Tucson, au Smithsonian American Art Museum à Washington (États-Unis), au Rijksmuseum à Amsterdam (Pays-Bas), au Shanghai Art Museum (Chine) et au Tokyo Metropolitan Museum of Photography (Japon).

En France, il est conservé dans une vingtaine de collections publiques, dont la Bibliothèque nationale de France, le musée national d'Art moderne, le Fonds national d'art contemporain, la Maison européenne de la photographie, le musée Carnavalet à Paris.

Michael Kenna avait déjà consenti à l'État une donation de son travail mémoriel sur les camps nazis réalisé entre 1988 et 2000, conservée à la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP).



Golden Gate Bridge, étude 5, San Francisco (Californie), 1989
©Michael Kenna

La politique du ministère de la Culture en faveur du patrimoine photographique

La France est dotée d'un patrimoine photographique parmi les plus importants au monde et se doit de le sauvegarder.

Le Département de la photographie, au sein de la direction générale de la Création artistique du ministère de la Culture, œuvre pour la préservation, la conservation et la valorisation des fonds photographiques, en coordonnant l'action des différents partenaires, comme la Médiathèque du patrimoine et de la photographie, les musées, les archives et les bibliothèques sur l'ensemble du territoire.

Depuis deux ans, le Département de la photographie travaille en collaboration avec la Société française de photographie (SFP) au développement d'un portail numérique de référence sur le patrimoine photographique français, *Iconos-Photo*, comprenant un répertoire des fonds et collections conservés dans les institutions patrimoniales françaises et une partie des ressources documentaires sur l'histoire de la photographie. Ce portail ouvrira courant 2023.

Par ailleurs, le Département de la photographie publie chaque année l'ouvrage *+Photographie*, en co-édition avec Le Bec en l'air, rendant compte des acquisitions photographiques annuelles effectuées par les institutions publiques.

Pour faire suite aux recommandations de la conseillère d'État Laurence Franceschini dans son rapport sur « le financement de la production et de la diffusion d'œuvres photographiques » (mars 2022),

le ministère de la Culture a fait l'annonce de deux nouvelles mesures opérationnelles en faveur du patrimoine photographique :

- Le changement de nom de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine en Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), officialisé par arrêté ministériel du 27 mai 2022. L'ajout du terme photographie au nom primitif de la Médiathèque du patrimoine valorise comme il convient son importante activité en matière de conservation des grands fonds photographiques, assurant à la MPP une meilleure visibilité auprès des photographes et l'intégrant pleinement au sein des grandes institutions patrimoniales photographiques françaises.
- L'accompagnement de la Société française de photographie (SFP) pour une action de coordination et de conseil auprès des photographes, des ayants-droit et des institutions patrimoniales françaises. Cette mission prolonge les actions de la SFP en faveur de la recherche et du recensement des fonds photographiques patrimoniaux en France, et sera concrétisée par la mise en place d'un guide pratique répertoriant les différentes solutions, formes juridiques et destinations possibles pour les dons et legs. Fondée à Paris en 1854 par un groupe de scientifiques, d'amateurs et d'artistes, reconnue d'utilité publique en 1892, la SFP est la plus ancienne société de photographes encore en activité. Elle conserve et administre une collection unique au monde, classée Monument historique, constituée par dons dès son origine et qui recèle notamment des incunables de l'histoire de la photographie et de nombreux appareils anciens.



Huangshan Mountains, étude 1, Anhui (Chine), 2008
©Michael Kenna

La Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP)

La Médiathèque du patrimoine et de la photographie est un acteur majeur de la préservation des fonds photographiques en France.

Service à compétence nationale relevant de la direction générale des Patrimoines et de l'Architecture au ministère de la Culture, la Médiathèque du patrimoine et de la photographie conserve, d'une part, les archives des Monuments historiques et de l'Archéologie, d'autre part, le patrimoine photographique de l'État (20 millions de phototypes). Elle est implantée sur deux sites, à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne) et au fort de Saint-Cyr à Montigny-le-Bretonneux (Yvelines).

Service d'archives du service du Patrimoine, la MPP gère les archives centrales et la documentation relative à la protection et à la restauration des Monuments historiques. Elle collecte et conserve également l'ensemble des rapports de fouilles réalisées sur le territoire national depuis le 19^e siècle.

Née au même moment que les Monuments historiques, la photographie a été collectée très tôt par cette administration comme outil documentaire. Au cours du 20^e siècle, les collections photographiques rassemblées par le service se sont enrichies et diversifiées : création du premier service photographique des Armées en 1915, achat du fonds de l'atelier Nadar en 1950, donation Lartigue en 1979. À la tête d'une des plus importantes collections photographiques d'Europe, la MPP a relevé depuis 2016 la politique de collecte de donations photographiques engagée par le ministère de la Culture dans les années 1980.

Chaque année, elle participe à plusieurs dizaines d'expositions et publie ou coédite au moins une dizaine d'ouvrages valorisant ses collections.

Les photographies qu'elle conserve sont mises progressivement en ligne sur la base *Mémoire* accessible par la *Plateforme ouverte du patrimoine* (<https://www.pop.culture.gouv.fr>) : actuellement, 1,2 millions d'images sont ainsi consultables par les internautes.

LES DONATIONS PHOTOGRAPHIQUES À LA MPP

Après la donation à l'État faite par Jacques-Henri Lartigue (1894-1986) de son œuvre photographique en 1979, le ministère de la Culture a mis en place une nouvelle politique de collecte des fonds photographiques : Willy Ronis (1910-2009) en 1983 fut bientôt suivi par André Kertész (1894-1985) en 1984, puis par une douzaine d'autres artistes. En 2005, à la dissolution de l'association Patrimoine Photographique qui gérait ces donations, l'ensemble fut affecté à la Médiathèque du patrimoine et de la photographie.

Depuis 2016, la MPP a relevé de manière volontariste cette politique de collecte en lien avec le Département de la photographie (DGCA) du ministère : après Jean Pottier en 2016 vint le tour, parmi de nombreux autres, de Gilles Ehrmann (1928-2005) en 2018, Dolorès Marat, François Le Diascorn et Jean Mounicq en 2019, Gladys, Christine Spengler, Michel Delluc et Jean Roubier (1896-1981) en 2021, Francis Apesteguy (1952-2022) et Yves Jeanmougin en 2022. La mise en place d'un partenariat avec l'agence Magnum Photos en 2021 a conduit également à plusieurs donations importantes également en cours : Jean Gaumy, Patrick Zachmann et, plus récemment, Guy Le Querrec.

Toutes ces donations confortent le rôle central dévolu à la Médiathèque du patrimoine et de la photographie dans la conservation du patrimoine photographique français.



Kussharo Lake Tree, étude 1, Kotan sur l'île d'Hokkaido (Japon), 2002
©Michael Kenna



Pont des Arts, étude 1, Paris, 1987
©Michael Kenna



Frozen Fountain, Belle Isle, Détroit (Michigan), 1994
©Michael Kenna



Golden Gate Bridge, étude 5, San Francisco (Californie), 1989
©Michael Kenna



Huangshan Mountains, étude 1, Anhui (Chine), 2008
©Michael Kenna



Falaise d'Étretat de nuit, 2000
©Michael Kenna



Falaise d'Étretat de nuit, 2000
©Michael Kenna

Image de couverture : *Kussharo Lake
Tree, étude 1, Kotan sur l'île d'Hokkaido
(Japon), 2002* ©Michael Kenna

CONTACTS

MÉDIATHÈQUE DU PATRIMOINE
ET DE LA PHOTOGRAPHIE
Emmanuel Jouannais
01 40 15 75 58 – 06 61 77 69 02
emmanuel.jouannais@culture.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Service de presse
01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr